



## LETTRE OUVERTE DE NICOLAS HULOT AUX FUTURS DEPUTÉS

Paris, le 4 mai 2007,

Mesdames, Messieurs les candidats aux élections législatives,

L'humanité est aujourd'hui menacée par une crise écologique et énergétique sans précédent qui amplifie et accélère toutes les tensions entre les hommes sur la planète. Comment l'éviter ? Nous n'avons pas d'autre alternative que d'engager une profonde mutation économique, sociale et culturelle de nos sociétés, qui s'appuie sur une mobilisation collective.

Nous devons impérativement opérer une évolution en profondeur vers d'autres façons de produire, de travailler, de consommer, de se nourrir, de se loger, de se déplacer, de se chauffer... L'emploi, l'activité économique, la solidarité, la démocratie, le bien-être de tous en dépendent.

Les mesures nécessaires, si contraignantes qu'elles puissent apparaître aujourd'hui, généreront demain une fantastique créativité industrielle, stimuleront la recherche scientifique, découvriront de nouveaux gisements d'emploi. La « révolution » écologique est porteuse de nouvelles activités, d'une nouvelle ère économique et sociale, et d'améliorations de la condition humaine.

En lançant le Pacte écologique le 7 novembre dernier, avec la Fondation Nicolas Hulot et le Comité de Veille écologique, j'ai proposé qu'elle s'organise autour d'un « Pacte écologique ». Un nouveau contrat pour une nouvelle donne.

**Le Pacte écologique, c'est une démarche :**

- **d'interpellation des candidats, au-delà des clivages politiques,**
- **de mobilisation des citoyens,**
- **de propositions pour nourrir le débat public.**

Cinq des douze candidats à l'élection présidentielle, dont les deux qui sont restés présents au deuxième tour, ont signé le Pacte écologique et se sont engagés sur des mesures à la hauteur des enjeux écologiques et climatiques. Pour être mises en oeuvre, ces mesures doivent pouvoir s'appuyer sur des député(e)s conscient(e)s de ces enjeux.

Près de 750 000 de nos concitoyens ont signé le Pacte écologique, signifiant ainsi leur volonté de voir l'écologie placée au cœur de l'action publique. Le message est clair ! A vous maintenant de vous engager dans cette dynamique et de la fortifier. Les signataires du Pacte seront les témoins de votre engagement.

C'est pourquoi, après le Pacte écologique présidentiel, la Fondation Nicolas Hulot vous propose le Pacte écologique législatif afin que l'exécutif et le législatif soient en



phase sur ces enjeux majeurs. Si vous, futur(e)s député(e)s, ne proposez et ne votez pas les lois qui vont dans le sens du Pacte écologique, celui-ci restera lettre morte.

Dans ce Pacte, nous vous proposons notamment d'établir un dialogue régulier avec les ONG environnementales afin d'échanger nos réflexions en amont des grands choix et textes de lois.

Ferez-vous des enjeux écologiques une priorité nationale ? Serez-vous les garants de la mise en œuvre du Pacte écologique et de tout ce qui va dans son sens ? Il est temps, Mesdames et Messieurs les candidats, de passer enfin à l'action. Notre avenir à tous dépend de vos choix.

Pour toutes ces raisons, je vous invite à signer le Pacte écologique législatif sur [www.pacte-ecologique.org/legislatives/jemengage.php](http://www.pacte-ecologique.org/legislatives/jemengage.php).

Bien cordialement,

Nicolas Hulot

Président de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme